



Compte-rendu de la réunion téléphonique avec la DCSSA du 27 Avril 2020.

Selon la DCSSA la prime pour les personnels impliqués dans la crise sanitaire dans les HIA sera effective dès parution des textes de transposition avec la Fonction Publique Hospitalière et concernera tous les agents. Aucune info sur le montant, il sera peut-être calculé au prorata de présence ou à la cartographie des HIA suivant l'importance de contamination.

La DCSSA annonce également une majoration des heures supplémentaires pouvant aller jusqu'à 150 % en heures de nuit.

La CGT rappelle que les déflations d'effectifs ont été nocives dans ce contexte et ont accentué des prises en charge

Concernant l'ordonnance du 15 Avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés, la DCSSA attend toujours les directives de la DRH-MD. Les chefs d'établissements décideraient de leurs applications.

La CGT condamne avec la plus grande fermeté cette ordonnance dénuée d'humanité !

L'HIA PERCY a été « lâché » par le prestataire extérieur s'occupant des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux. En conséquence c'est un personnel TSEF qui s'occupe de cette charge dès cinq heures du matin !

La sous-traitance montre ses limites et ce sont encore les personnels qui paient la facture. Il devient urgent de revoir l'orientation étatique !

L'HIA STE ANNE est en flux tendu pour les blouses qui sont rationnées ; certains agents travaillent en tenue non conforme en zone COVID.

Pour la CGT, ces dysfonctionnements ne sont pas dignes d'un service public sans cesse malmené par l'état depuis des années. La CGT exige une vraie reconnaissance qui commence par un salaire décent et le dégel du point d'indice.

Délégation CGT : Mr ROSSI Gérard de l'HIA Ste ANNE et Mr LECAPITAINE Pascal de l'HIA DESGENETTES.